

Le Musée des Fossiles à Byblos

La Direction Générale des Antiquités a reçu en 1992 de "l'Association des Propriétaires et Commerçants de Poissons Fossiles" présidée par Melhem Freigé, une collection de poissons et de plantes fossiles. L'idée de créer un "Musée des Poissons Fossiles" fut alors envisagée par le Directeur Général des Antiquités, Camille Asmar, après étude du projet avec le Chef de Section des Musées. Considérant toutefois que les poissons ne sont qu'une partie d'un ensemble plus vaste du patrimoine naturel qui comprend tous genres de fossiles, le "Musée des Fossiles" fut créé le 8 juin 1993.

Ce musée ne se limite pas à une simple exposition de pièces, mais se veut aussi éducatif. A côté de sa collection reçue en 1992, seront exposées dans un premier temps des pièces rares prêtées par Joseph Abi-Saad, Charbel, Joseph et Rizkallah Nohra. Les projets ultérieurs prévoient des acquisitions de fossiles locaux et étrangers.

Localisé dans l'ancien souk de Gbayl-Byblos, il est composé de sept salles voûtées qu'entoure un jardin. La restauration d'une aile comprenant deux pièces est aujourd'hui terminée. Les dépenses ont été engagées sur le budget de la Direction Générale des Antiquités. Une donation faite par le Rotary Club de Gbayl-Byblos présidée par Habib Mahfouz permettra ainsi de compléter les travaux d'aménagement intérieur (éclairage, vitrines). Le travail se poursuit pour le reste des bâtiments.

La réfection du jardin a été réalisée par un chantier international de jeunes organisé par "l'Office Culturel de Cluny," dans le cadre de la coopération culturelle avec la France. Nous profitons de cette occasion pour remercier Abdallah Zakhia pour ses précieux conseils et sa contribution dans ce domaine ainsi que Didier Conan, Marie-Odile Brunet et Thérèse Tawilé pour l'encadrement du chantier.

Le Musée des Fossiles est doté par arrêté ministériel d'un comité scientifique composé de géologues et paléontologues (Hani Abdel-Nour, Nizar Akar, Melhem Freigé) sous la présidence du Directeur Général des Antiquités Camille Asmar et Suzy Hakimian vice-présidente. Une association des "Amis du Musée des Fossiles" patronnée par S.E. le Ministre de la Culture et de l'Enseignement Supérieur, M. Michel Eddé, a été constituée en 1994, sous la présidence de Hani Abdel-Nour, Doyen de l'Institut des Beaux-Arts à l'Université Libanaise. Cette association regroupe des spécialistes de plusieurs universités.

Sur les conseils de Ziad Beydoun, professeur à l'Université Américaine de Beyrouth et spécialiste en paléontologie, le Musée a recouru aux conseils des deux seuls spécialistes des poissons fossiles du Liban, Mireille Gayet en France et Colin Paterson en Grande-Bretagne.



Vue intérieure du musée des fossiles à Byblos



Aménagement des jardins du musée des fossiles

Ainsi, le travail de documentation (panneaux explicatifs, livrets...) fut pris en charge par Mireille Gayet qui a déjà effectué deux missions au Liban grâce à un financement de l'Unesco (projet LEB 92/008 "Réhabilitation de la Direction Générale des Antiquités") en coordination avec le service des musées et le comité scientifique. Ces travaux se poursuivent actuellement et permettent d'espérer l'inauguration du Musée des Fossiles dans les derniers mois de l'année 1995.

Kamed el Loz

En avril 1995, le Liban a récupéré les objets provenant des fouilles de Kamed el Loz-Béqaa qui avaient été mis en dépôt en Allemagne pendant 17 ans. En effet en 1978, pour des raisons de sécurité, l'ancien Directeur Général des Antiquités, l'Emir Maurice Chéhab, avait autorisé Rolf Hachmann, directeur des fouilles de Kamed el Loz de 1963 à 1981, à transférer ces objets à l'Institut d'Archéologie de l'Université de Sarrebruck. Plus de 575 pièces archéologiques ont ainsi fait l'objet, après leur restauration, d'une dizaine d'expositions itinérantes en Allemagne pour mieux faire connaître le patrimoine archéologique libanais. A Sarrebruck le 12 avril 1995, Rolf Hachmann a remis aux autorités libanaises les objets de Kamed el Loz en présence de S.E. l'Ambassadeur du Liban à Bonn, Sélim Tabet, Camille Asmar, Directeur Général des Antiquités et Suzy Hakimian, Chef de Section des Musées.

Eshmoun

L'affaire des statues d'Eshmoun-Saida, qui avaient été retrouvées il y a trois ans dans une vente aux enchères à Zurich, vient d'aboutir à un premier résultat: le 30 juin 1995, le Liban a pu récupérer quatre des cinq statues qui avaient été volées en 1981 dans les dépôts de la Direction Générale des Antiquités à Gbayl-Byblos, grâce à la collaboration de la justice suisse et de l'ambassade du Liban à Berne. C'est grâce aussi à Rolf Stucky, alors en charge des fouilles d'Eshmoun, que le droit de propriété du Liban sur les statues a pu être établi. La cinquième statue d'Eshmoun qui est apparue dans une vente aux enchères à la galerie Sotheby's à Londres, fait l'objet à son tour d'une réclamation de retour de la part du Liban.



Mr. Camille Asmar supervisant les travaux



Une des statues d'Eshmoun